**Economie mauritanienne  2019 – 2022 : résilience et reprise**

La crise de la Covid-19 et les conséquences de la guerre en Ukraine continuent d’affecter la santé et le bien-être des populations, et de peser lourdement sur les économies. En effet, l’arrêt de l’activité économique mondiale durant le premier semestre 2020 et les perspectives de reprise incertaines ont entrainé de lourds dégâts économiques et des répercussions sociales pour le moins problématiques.

 Sous l’effet conjugué, du repli des investissements et de la contraction de la demande intérieure, la Mauritanie a été lourdement impactée par les conséquences de la crise sanitaire liée à la Covid-19. Cependant, les mesures économiques et sociales déployées par le Gouvernement ont permis d’amortir, dans une certaine mesure, les chocs induits par cette crise.

Force est de constater que malgré ces temps difficiles, d'importants enseignements ont été tirés à propos de la résilience de l’économie mauritanienne. Ces enseignements ont été mis à profit à travers la conception des politiques permettant d’apporter des solutions innovantes, transformatrices et porteuses de croissance économique inclusive. En effet plusieurs actions ont été menées ces dernières années, dans le domaine de la planification, de l’accélération des réformes pour l’amélioration du climat et de la pratique des affaires, dans le développement de l’investissement privé (national et/ou étranger), dans la gouvernance économique ainsi que la promotion des PME et l’atténuation des effets négatifs de la COVID-19.

C’est ainsi que notre pays a su consolider ses acquis dans le domaine de la stabilité macroéconomique ce qui devra lui permettre de renforcer sa capacité à faire face aux situations d'urgence et d’accélérer la mise en œuvre des programmes économiques et ce conformément aux orientations de son Excellence le Président de la République Monsieur Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani clairement exprimées dans son programme électoral « TAAHOUDATY » et réaffirmées dans son programme économique élargi « ProPEP» doté d’une enveloppe financière de 24,2 milliards de MRU (environ 652 millions de dollars) qui s’étend sur une période de 30 mois (2020-2022).

Ce programme s’articule autour de six axes qui se présentent comme suit :

1. Développement d'infrastructures de soutien à la croissance ;
2. Amélioration de l'offre sociale et soutien à la demande ;
3. Valorisation du potentiel des secteurs productifs et accélération de l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire ;
4. Appui au secteur privé (formel et informel) ;
5. Reboisement et création d'emplois verts
6. Gouvernance et mise en œuvre du programme.

Il convient de noter que les politiques menées par le Ministère des Affaires Economiques et de la Promotion des Secteurs Productifs (MAEPSP) ont permis de nombreuses réalisations notamment dans les domaines suivants :

* La planification et des politiques économiques ;
* La coopération et la mobilisation des ressources de financement ;
* La promotion des investissements et du partenariat public-privé ;
* Le Suivi, l’’évaluation et les réformes
* La production et l'analyse des données statistiques ;
* L’amélioration de la gouvernance économique, de l’accès aux services de base et du soutien au pouvoir d'achat.
1. **Planification efficace et politique économique efficiente**

Vu l’importance de la planification et de la conception des politiques dans le développement économique et social, le MAEPSP a déployé des efforts conséquents dans le cadre de cette mission. Ce qui a permis d’enregistrer, au cours de la période 2019- 2022, les réalisations principales suivantes :

* Elaboration et exécution du Plan Nation Multisectoriel de Riposte à la COVID 19 ;
* Elaboration de l'évaluation globale du premier plan d'action de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP) 2016-2020 ;
* Préparation du deuxième plan d'action pour la SCAPP 2021-2025 ;
* Réalisation d’une étude pour appuyer l'élaboration d'une stratégie nationale de promotion de l'Economie Sociale Solidaire, 2021 ;
* Actualisation du Programme d'Investissement Public (PIP) 2022-2024 ;
* Evaluation de l’impact de la COVID 19 sur la croissance économique et l’élaboration d’un nouveau cadrage ;
* Elaboration de la matrice multisectorielle de mobilisation des ressources pour faire face à la COVID 19 ;
* Elaboration de Stratégies Régionales pour une Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCRAPP) achevées (Hodh Chargui, Hodh El Gharbi, Assaba, Gorgol, Guidimagha, Brakna et Tagant) ou en cours (Inchiri, Adrar, Tiris Zemmour), à l’exception des Wilayas de Dakhlett Nouadhibou et de Nouakchott ;
* Organisation d'une table ronde pour mobiliser les financements de la SCRAPP de Hodh Chargui
* Coordination du Programme Prioritaire Elargi du Président de la République (ProPEP).

Par ailleurs, les estimations économiques indiquent une reprise de l’économie nationale avec un retour progressif à la croissance. Le tableau ci-dessous montre l’évolution du taux de croissance entre 2019 et 2023.

|  |  |
| --- | --- |
| **Année** | **Taux de Croissance (**%) |
| 2019 | 5,40 |
| 2020 | -0,90 |
| 2021 | 2,40 |
| 2022 | 5,30\* |
| 2023 | 4,30\* |

 \*Prévision

1. **Mobilisation d’importants financements avec une confiance forte des partenaires**

Les nombreuses réformes qui ont touché divers aspects de la vie économique de notre pays ces trois dernières années ont permis de renforcer la confiance des partenaires financiers et techniques (PTF). Ce partenariat s'est traduit durant la période s’étalant entre août 2019 et fin juin 2022, par la signature de 105 conventions de financement d'une valeur globale de 78 milliards de MRU, dont 49% correspondant à des prêts concessionnels (d'une valeur de 36,6 milliards de MRU) et 51 % de dons (soit 37,9 milliards de MRU).

Par ailleurs, le MAEPSP a engagé le processus de mobilisation du financement d'un important projet d'alimentation de la ville de Kiffa en eau potable à partir du fleuve Sénégal (Gouraye) et qui va desservir 92 localités soit environ 600 000 habitats à l’horizon 2050.

Dans ce cadre, les bailleurs de fonds participants à la table ronde organisée à Nouakchott le 15 novembre 2021 à cet effet, se sont engagés à lever les 317 millions de dollars américains correspondant au coût de ce projet vital. Aussi, une convention de financement d’un montant de 100 millions de $ US a été signée avec le Fonds Saoudien pour le Développement .

Le 27 novembre 2021, le MAEPSP a organisé avec succès, sous la présidence du Premier Ministre, Monsieur Mohamed Bilal Messoud, une table ronde à Néma, pour la mobilisation du financement de la SCRAPP du Hodh El Charghi. Cette table ronde a permis l’engagement des PTF à financer cette stratégie à hauteur de 118 millions de $US.

En outre, dans le domaine de l'allégement de la dette, notre pays a suivi une politique prudente d’endettement, privilégiant les prêts concessionnels.

La conclusion d’un accord pour le règlement définitif du dossier de la dette avec l’Etat frère du Koweït permettra au pays de pouvoir recourir à d’autres formes de prêts sur les marchés financiers internationaux.

Désormais avec un ratio d’endettement estimé à moins de 56 % en 2021, la capacité de notre pays à emprunter d’une part et la confiance des bailleurs d’autre part, s’en trouveront renforcées.

1. **Promotion des investissements et du partenariat public-privé : une approche prometteuse**

L’attention accordée par les pouvoirs publics à la promotion de l’investissement et du PPP traduit une approche prometteuse, étant donné que l’investissement constitue le meilleur moyen pour la rationalisation et la réorientation des ressources publiques en fonction des besoins et que le PPP représente l’instrument optimal favorisant la création d’emplois à court terme et l’augmentation des recettes de l’Etat à moyen et long termes.

En vue de promouvoir les investissements privés, le MAEPSP a créé l'Agence pour la Promotion des Investissements en Mauritanie (APIM), en décembre 2020.

L’APIM a enregistré depuis sa création environ 17 milliards de MRU d'investissements déclarés. La redynamisation du Guichet Unique et la simplification de ses procédures a contribué significativement à l’encouragement de l’entreprenariat, ce qui s’est traduit par la création de plus de 12 892 entreprises et de plusieurs milliers d’emplois, dont 5 459 emplois permanents directs et 12 008 non permanents.

En vue de promouvoir le partenariat public-privé, le MAEPSP a mis en place un cadre institutionnel adéquat à travers la création d’une Direction Générale des Partenariats Public-Privé (DGPPP).

La Direction Générale des Partenariats Public-Privé (DGPPP) a été créée par décret N°028/2021 du 03 mars 2021 et a comme missions principales de :

* Promouvoir les partenariats Public-Privé comme mode de financement de l’économie et créer un environnement favorable à leur développement ;
* Contribuer au renforcement de la concertation Etat-secteur privé ;
* Concevoir, piloter et coordonner en concertation avec les structures concernées, les réformes et actions visant l’amélioration du climat des affaires et la promotion du secteur privé et en suivre la mise en œuvre.
* Contribuer à la conception et à la mise en œuvre des stratégies et programmes d’amélioration de l’attractivité de l’économie nationale

Depuis sa création, la DGPPP a mené de nombreuses activités, dont notamment :

- la revue de la loi relative au partenariat entre les secteurs public et privé et ces textes d’application

- la préparation du portefeuille de projets destinés à être financés en PPP, dont :

* Projet d'Autoroute Nouakchott – Boutilimit ;
* Projet de pôles administratifs à Nouakchott;
* Projets de stockage des hydrocarbures à Nouakchott et Nouadhibou ;
* Projet de logements sociaux à Nouakchott ;
* Projet de complexe intégré de production de sucre (COMASUD) ;
* Projet des blocs agricoles ;
* Projet de traitement des eaux usées du secteur de la pêche de Nouadhibou ;
* Projet d'Alimentation en Eau Potable (AEP) Nord;
* Projet 5 wilayas (Projet de Délégation de Service Public de l’Eau en Milieu Rural) : Wilayas du Gorgol, Guidimakha, l'Assaba, Hodh el Gharbi et Hodh el Chargui ;
* Projet de Port en Eaux Profondes à Nouadhibou ;

Enfin, en vue de promouvoir le développement d’un secteur privé dynamique, on note la création en cours d'un fonds d'investissement privé, dédié aux PME (secteurs productifs et infrastructures) et dans lequel l’Etat mauritanien sera actionnaire minoritaire.

1. **Suivi et Evaluation : condition *sine qua non* de la réussite des réformes**

Pour atteindre les objectifs de la politique économique, le MAEPSP a mis en place un instrument de suivi-évaluation des politiques publiques.

Cet instrument permet d’asseoir une meilleure coordination des mécanismes et dispositifs de suivi-évaluation et de partage des résultats, aux fins d’apporter les corrections et les ajustements nécessaires.

En effet, dans le cadre du suivi, des reformes et de l’évaluation des politiques publiques qui constitue l’une des priorités majeures de l’action des pouvoirs publics, le MAEPSP a créé, une Direction Générale de l’Evaluation et du Suivi et des Réformes (DGESR). Cette Direction a pour principales missions de :

* Conduire et réaliser l’évaluation des politiques publiques ;
* Concevoir les outils de suivi & évaluation ;
* Conduire l’évaluation du dispositif de passation des marchés publics et proposer les réformes appropriées.

La DGESR a conduit un processus d’évaluation du dispositif de passation des marchés publics. Dans ce cadre, elle a proposé une révision de la loi relative aux passations des marchés publics (Loi n°024-2021 en date du 29/12/2021) et de ses textes d’application (décrets 083-2022/PM et 084-085/2022/PM en date du 08/06/2022) en vue de promouvoir l’efficacité de la dépense publique, tout en veillant au respect des principes fondamentaux y afférant tels que la transparence, la concurrence et l’égalité d’accès à la commande publique.

1. **Production et Analyse des données statistiques : outils essentiels d’aide à la décision**

Le rôle des statistiques et de l'analyse des données dans la prise de décision et de l'élaboration des politiques économiques et sociales n’est plus à démontrer. Dans ce contexte, l'Office National de la Statistique (ONS) et le Centre Mauritanien d'Analyse des Politiques (CMAP) ont été restructurés et fusionnés en une seule structure baptisée Agence Nationale pour la Statistique et l'Analyse Démographique et Economique (ANSADE).

Le bilan de la mise en œuvre des activités de cette agence a été principalement caractérisé par ce qui suit :

* Réalisation de l'Enquête sur les Conditions de Vie des Ménages (EPCV) en 2019-2020 ;
* Réalisation de l’Enquête Démographique et de Santé (EDSM) 2019 ;
* Réalisation de l’Enquête Rapide sur les effets de la COVID-19 sur la population ;
* Production régulière de statistiques sur l'état annuel du commerce extérieur,
* Suivi de la situation économique nationale par la publication de bulletins trimestriels et de publications sur le commerce extérieur et l'inflation ;
* Réalisation d’enquêtes d’actualisation du registre social à l’échelle nationale ;
* Préparation de la production des comptes trimestriels ;
* Lancement des travaux préparatoires à la réalisation du cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) début 2023, conformément aux délais et engagements.
* Lancement des travaux préparatoires du premier recensement général du cheptel, une première dans l'histoire du pays.
1. **Amélioration de la gouvernance économique, de l’accès aux services de base et des conditions de vie des ménages vulnérables**

Dans le cadre de l’amélioration de la transparence et de la gestion des ressources publiques, le Projet de Gouvernance du Secteur Public (PGSP) a réalisé plusieurs actions dont :

* La refonte de RACHAD et de TAHDIR pour supporter la réforme de la LOLF ;
* Le recensement fiscal au niveau des villes de Nouakchott, Nouadhibou et Rosso ;
* L’appui à la Direction Générale des Impôts en matière de gestion de la fiscalité minière ;
* La modernisation des outils de travail de la Direction Générale des Domaines et du Patrimoine de l’Etat ;
* L’appui à la Cellule de Suivi de l’Exécution des Priorités Stratégiques (CSEPS) du Programme du Président de la République.

S’agissant de l’accès aux services de base :

* La Direction des Projets Education et Formation (**DPEF**), a achevé la construction et l'équipement d'écoles, d’instituts de formation et d'institutions universitaires ;
* Le Projet d’Appui à la Décentralisation et au Développement des Villes Intermédiaires (**MOUDOUN**), a amélioré l'accès aux infrastructures et aux services pour le développement économique régional dans les villes de sa zone d’intervention. Il a renforcé les capacités des collectivités locales en matière de planification et de gestion des services publics ;
* Le Projet d'Autonomisation des Femmes et Dividende Démographique dans les pays du Sahel (**SWEDD**), a renforcé l'autonomisation des femmes et des adolescentes et en vue de les aider à accéder facilement à des services de santé de reproductive, infantile et maternelle de qualité, et d’accroitre la génération et le partage des connaissances.

En matière de **pouvoir d’achat**, force est de constater que ce dernier a été relativement érodé conséquemment aux récentes crises sanitaire (Covid 19), climatique (déficit pluviométrique en 2021) et politique (guerre en Ukraine).

Face à cette situation difficile, le gouvernement s'est attelé à en atténuer l’impact sur les ménages vulnérables, et ce en déployant un train de mesures économiques et sociales tendant à assurer un approvisionnement régulier des marchés et à stabiliser les prix à des niveaux à la portée des ménages à faible revenu.

L’analyse des données de la Loi des Finances initiale 2022 montre l’ampleur de cet effort. En effet, 6,54 milliards de MRU (soit 7,65 % des dépenses totales de l'État) ont été affectés aux aides directes et aux transferts sociaux.

Dans le même registre, et en application des engagements du Président de la République, le Gouvernement a mis en œuvre une initiative sans précédent, consistant à élargir l’assurance maladie, en un seul coup, à 100 000 ménages vulnérables, soit 620 000 personnes.

L'assurance maladie est considérée comme étant l'un des leviers les plus importants du développement économique et social, à telle enseigne que les dépenses qu’elle implique, sontaujourd’hui assimilées à un investissement rentable à moyen terme.

-------------------------